

Informations sur le statut AJAC

Par **Harooboomie**, le **15/07/2018** à **19:51**

Bonjour,

J'ai redoublé ma L1 l'an dernier et je n'ai pas réussi à valider l'année mais uniquement le S2. Je suis donc autorisé à passer en L2 mais en étant AJAC. Je crains beaucoup ce statut qui me semble impossible mais je n'ai pas envie de redoubler une deuxième fois.

Il me manque 7 points pour avoir le S1 du coup je me demande si je vais devoir repasser obligatoirement les matières non validées ou si je vais pouvoir choisir les matières que je vais rattraper. Par exemple j'ai eu 8,5 en droit civil (42 points sur 100) il me suffira de passer uniquement droit civil et avoir 10 pour pouvoir avoir 7 points.

Mes matières non validés sont droit civil et 3 "petites matières"

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/07/2018** à **07:55**

Bonjour

Je vous suggère de lire ce sujet <http://www.juristudiant.com/forum/valider-son-annee-statut-d-ajac-t31273.html>

Par **marianne76**, le **16/07/2018** à **14:33**

Bonjour

je vous conseille vivement de demander à votre secrétariat (avant qu'il ne ferme) le règlement des examens et vous aurez votre réponse